



Changement nom prenom suite naturalisation

Par **markinyo**, le **13/07/2012** à **16:35**

Bonjour,

Suite a ma naturalisation en 2007 par décret, j'ai francisé mon nom et prénom, (j'ai procédé aux changements de mon nom et prénom) mais je me rends compte actuellement que cette modification me soulève beaucoup de problème et notamment avec le nom de mon petit garçon.

Je souhaite retrouver mes noms et prénom d'origines ?

Ma question est' possible et si oui comment ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

P.S : dans le décret de naturalisation, il y a la mention que monsieur Raja est autorisé a s'appeler Marc, mais la mairie refuse de me donner un passeport et une pièce d'identité avec les anciens nom prénoms

Par **amajuris**, le **13/07/2012** à **17:13**

bjr,

pour changer de nom, il faut un motif légitime; je ne pense pas que vous remplissiez les conditions exigées pour changer de nom une nouvelle fois;

cdt